

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année vient de commencer. Nous vous souhaitons tous les bonheurs possibles, petits et grands et vous espérons tous en bonne santé. Nous nous retrouverons le **samedi 24 janvier** dans la salle polyvalente à partir de 17h pour vous renouveler ces vœux et partager avec vous la galette des rois.

Jean-Claude Delon



TRAVAUX

Illuminations dans le village

La municipalité a fait appel à la société Blachère Illumination France pour assurer la décoration de notre village. Les décors que nous détenions étaient anciens et pour certains désormais non fonctionnels. Leur remplacement aurait engendré un coût très élevé. Un contrat de location a été signé pour 3 ans (coût : 1 982 €/an). La pose et la dépose sont assurées par notre syndicat de voirie (SIVTA) pour un coût de 950€ (location de la nacelle).

Marquage au sol

Notre syndicat de voirie a procédé au marquage au sol en divers lieux du village, notamment au boulodrome et à son rond-point, pour un coût total de 1 722€.

Achat terrain

La municipalité s'est portée acquéresse d'un terrain sur la route du boulodrome afin de le transformer en parking. Coût de l'opération : 2 000 € pour l'achat du terrain ; 607 € d'acte administratif ; 840 € de géomètre. Soit un total de 3 447 €.

Signalons que le miroir installé à l'angle chemin des Dignes/route du Boulodrome a été volé lors de la fête d'Halloween. Coût du remplacement : 730 €.

Auvent



Un auvent attenant à l'office de la salle polyvalente a été bâti à l'arrière de la mairie. Cela permettra de cuisiner même en cas de pluie ou de mauvais temps lors de nos manifestations, notamment la castagnade.

Coût : 3 623 €.

Un éclairage a été remplacé pour la somme de 240 €

Rue de la Calade



La rue de la Calade a été repensée avec un cheminement central qui permet l'évacuation des eaux de pluie sans qu'elles viennent « mourir » sur les façades des habitations.

Outre son efficacité, ce déroulé de pavés ajoute de l'esthétique à la rue.

Ces travaux ont inclus les phases suivantes :

- pose de siphons pour l'enfouissement des réseaux (coût 5 029 €) ;
- pose des pavés (coût 11 279 €) ;
- enrobé, financé en partie par le SEBA qui en a profité pour effectuer des réparations sur des canalisations des eaux usées (coût 13 122 €).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Notre population locale se maintient. Au 1^{er} janvier 2023 (en vigueur au 1^{er} janvier 2026), Chauzon comptait au total 432 habitants. Cette stabilité démographique permet à Chauzon de passer de 1 à 2 délégués au sein du Conseil Communautaire.

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le **mardi 20 janvier 2026**.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

L'alimentation pourra toutefois être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures : mardi 20 janvier 2026 de 09h00 à 12h00

Quartiers ou lieux-dits impactés :

45, 95, 205, 20, 60, 80, 150, 240, 280 chemin des Traverses

Les Blaches

485, 535, 615, 40, 540, 590, 800, 960, 585A, 585B route des Blaches

N1 quartier du Pont

435, 465, 495, 505, 575, 370, 450, 530 chemin du cirque de Gens

75, 135 chemin des Sots

chemin des Beaumes

105, 125, 60, 100 impasse des Echalettes

FESTIVITES PASSEES

Si Chauzon m'était conté



A l'initiative des Chaudonnes, "Si Chauzon m'était conté" a connu un franc succès le dimanche 18 novembre. Une expo photos sur le village au XX^e siècle et un beau diaporama sur Chauzon de nos jours ont été présentés. Le choix du lieu avait toute son importance et le public, venu nombreux, a apprécié de déambuler dans cet espace restauré faisant le lien entre passé et présent.

Saluons l'intervention passionnante de M. Guy Marcel. Merci à Hélène pour ses souvenirs.

Le concours de soupe a permis de remettre le prix à Véronique Ranchin.

Noël des enfants



Le 5 décembre, les enfants de Chauzon et Pradons ont été conviés au « pestacle » Qui, Que, Quoi présenté par Valérie Baudoin et Marie-Ange Lelli dans la salle des fêtes de Pradons. Une vingtaine d'enfants ont pu rencontrer le Père Noël. Comme chaque année, l'émerveillement était visible dans les yeux des enfants.

Apéro littéraire



Le 7 novembre dernier, l'Apéro littéraire organisé par les Chaudonnes a encore réuni une bonne douzaine de passionnés de lecture.

Castagnade



Samedi 18 octobre, la traditionnelle Castagnade nous a réunis. Cette année, après changement de variété de châtaignes, tout le monde s'est régalé et la météo était de notre côté.

Repas des anciens



Le mercredi 10 décembre, 60 personnes se sont réunies pour savourer le repas annuel des anciens concocté par le traiteur Milka de l'épicerie des 4 routes à Lablachère. La salle avait été décorée pour l'occasion et la bonne humeur était au rendez-vous. Le repas a été à la hauteur des attentes.



Concert Labeaume en musique

Le 27 septembre dernier (après parution du bulletin municipal) le concert organisé par Labeaume en musique avec une chorale de bénévoles nous a tous enchantés et émus. Ils n'ont de bénévole que le statut ; dès qu'ils ouvrent la bouche, nos oreilles sont charmées par leurs voix et leur maîtrise du chant. Un grand moment dans l'église de Chauzon.



20 ans de la Communauté de Communes



Nous ne pouvons passer sous silence les 20 ans de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche. Avec un discours de près de 2h, les intervenants ont accompli le miracle de ne pas être ennuyeux. L'exposé des actions et des avancées de la ComCom était passionnant, avec animation en direct de la carte visible derrière la « photo de famille ». La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet pendant lequel les uns et les autres ont pu échanger à bâtons rompus.

ENVIRONNEMENT

Les feuilles mortes ...



Ce tas de feuilles, déposé entre deux bacs de tri, n'a pas su trouver seul son chemin jusqu'à l'un des bacs de compostage situés à 5 mètres.

Soyez gentils, la prochaine fois, facilitez-lui la tâche et déposez-le dans l'un des bacs de compostage. Il vous en sera reconnaissant.

Ceci étant, nous devons constater que les « dépôts sauvages » se font de plus en plus rares. Les bonnes habitudes semblent avoir été prises. Persévérons dans ce sens !

Nos Smartphones pas si « smart » pour la planète

En nous appuyant sur l'une des brochures de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), penchons-nous aujourd'hui sur l'usage du Smartphone.

Téléphoner, surfer, partager, photographier, écouter de la musique, s'orienter, jouer, gérer ses comptes bancaires, faire des achats... Difficile aujourd'hui de se passer du smartphone. Sauf que l'air de rien, ce petit objet connecté pose de lourds problèmes sociaux et environnementaux, pour l'essentiel liés à sa fabrication.

En cause : un renouvellement trop rapide, encouragé par les publicités et les offres promotionnelles... et des appareils rarement conçus pour durer (batterie collée ou soudée, téléphone non démontable, connectiques différentes entre les modèles d'une même gamme...). Ils sont aussi trop souvent abandonnés dans des tiroirs, et donc trop peu recyclés, alors même qu'ils contiennent des métaux précieux, souvent extraits dans des conditions inhumaines.

La bonne nouvelle, c'est que les choses bougent (essor du reconditionné, indice de réparabilité...) et qu'il ne tient qu'à nous de prolonger leur durée de vie.

Ce guide dresse toutes les solutions pour continuer à profiter de votre smartphone en limitant ses impacts. À la clé : des matières premières préservées mais aussi des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre évitées.

87 % des Français possèdent un smartphone

63 % des smartphones ont moins de 2 ans (Source : Baromètre Arcep 2021 et 2023)

Quelques conseils pour le garder longtemps

Plus de 80 % des réparations de smartphones concernent des écrans brisés.

Equipez-le d'une coque ou d'un étui, et d'un verre de protection contre chocs et rayures. N'oubliez pas que votre appareil craint la chaleur !

Pas question de le laisser en plein soleil, ni à proximité d'ondes électromagnétiques (comme celles du micro-ondes).

Nettoyez votre smartphone régulièrement à l'aide d'un chiffon microfibre ou d'un tissu à lunettes (mais surtout pas d'alcool ou de détergent !).

En moyenne, 35 APPLICATIONS tournent en permanence sur un smartphone !

Pensez aussi à faire le ménage dans les contenus : chaque mois par exemple, supprimez les applis et fichiers inutiles, transférez vos photos et vidéos sur un ordinateur ou disque dur externe...

l'idéal étant de laisser au moins 2 Go d'espace libre sur la mémoire interne. Autre point important : les mises à jour régulières du système d'exploitation. Pour automatiser toutes ces tâches, des fonctionnalités sont prévues par le fabricant.

En cas de panne, réparez

Si malgré toutes les précautions, votre appareil cesse de fonctionner, pensez d'abord à le réparer avant d'en racheter un autre. S'il a moins de 2 ans, il est encore sous garantie.

Sinon, il est toujours possible d'appeler le SAV du fabricant ou de faire appel à un réparateur indépendant.

La dernière option étant (si la panne n'est pas trop importante) de le réparer vous-même, via des tutos en ligne (IFIXIT, SOSav, commentreparer.com) ou des services de réparation à distance (pivr.fr...).

Vous pouvez bénéficier d'un bonus réparation de 25 € (montant directement déduit de votre facture) si vous faites réparer votre téléphone chez un réparateur labellisé. Le bonus concerne la réparation de la batterie, du microphone, du haut-parleur et de la lentille photo même cassés accidentellement.

C'est vraiment fini entre vous ? Pas question d'abandonner votre smartphone dans un tiroir. Quel que soit son état, il peut encore servir !

Si votre téléphone est hors d'usage, il peut encore être réparé, reconditionné puis revendu à bas prix et, en dernier recours, démantelé pour recycler les précieuses matières qu'il contient. Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- confier votre appareil à une entreprise de l'économie sociale et solidaire ;
- utiliser le service de reprise à distance de votre opérateur ;
- remettre votre appareil à un magasin de téléphonie ;
- l'apporter en déchèterie ou lors d'une collecte exceptionnelle d'appareils électroniques dans votre ville.

80 % DES MATÉRIAUX d'un smartphone (en poids) sont recyclés

Le taux de collecte des smartphones pour recyclage est estimé à seulement 5 %

Pratique et gratuit : jedonnemontelephone.fr

Avec ce dispositif de l'éco-organisme ecosystem, pas besoin de se déplacer. Vous recevez chez vous une enveloppe préaffranchie pour poster votre téléphone !

En partenariat avec les Ateliers du Bocage, il sera reconditionné ou recyclé après avoir été nettoyé de l'ensemble de vos données.

Pour en savoir plus <https://bibliothique.ademe.fr/ged/7327/guide-longue-vie-smartphone-202309.pdf>

Les brochures de l'ADEME sont disponibles gratuitement à l'adresse <https://bibliothique.ademe.fr/agriculture-alimentation-foret-bioeconomie/7445-comment-jardiner-au-naturel.html>

NOUVELLE ACTIVITE A CHAUZON

Espace bien-être

Ouverture d'un nouvel espace bien-être à Chauzon depuis janvier 2026.

Vanessa Noel, sa créatrice, se présente :

« Praticienne en massages bien-être, je vous informe de l'ouverture prochaine de mon espace Harmonie de l'Écho, prévue pour janvier 2026 à Chauzon. ...

À travers des pratiques douces et complémentaires telles que le drainage lymphatique, le massage californien, le massage minceur et le magnétisme, je souhaite proposer un lieu ressourçant, accessible aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs de passage.

Mon souhait est de m'inscrire pleinement dans le réseau local de commerçants, artisans, hébergements touristiques et acteurs du territoire, afin de créer de véritables synergies autour du bien-être, de la nature et de la qualité de vie à Chauzon.

Une inauguration conviviale et festive sera organisée aux beaux jours, lorsque les températures seront plus clémentes, afin de faire découvrir cet espace dans une ambiance chaleureuse et accueillante. »

Harmonie de l'Écho

95 route du boulo-drome 07120 Chauzon Tél : 07 46 28 90 68

www.harmoniedelecho.fr contact : harmoniedelecho@outlook.fr

POINT LECTURE

Peter James – Que sonne l'heure (2015)

Peter James est un auteur anglais de romans policiers. Après avoir été scénariste et producteur à Los Angeles il retourne en Angleterre où il commence une nouvelle carrière en tant qu'auteur de polars. Peter James est un écrivain prolifique ; la liste avec le même héros - le commissaire Roy Grace – totalise plus de dix livres, mais chaque ouvrage se lit séparément.

« Que sonne l'heure » commence avec un meurtre à New York, dans le quartier de Brooklyn, en 1922. En pleine nuit quatre hommes viennent assassiner une famille irlandaise. Ils tuent la mère et enlèvent le père dont on apprendra plus tard qu'il était le numéro deux d'un gang. Leur jeune fils Gavin s'est caché mais il a tout vu et entendu. Le lendemain du drame il prend, avec sa sœur et sa tante, le bateau pour l'Irlande. Au moment du départ Gavin jure de retrouver son père et de le sauver.

Quatre-vingt-dix ans plus tard (!) une vieille dame, ancienne antiquaire, est retrouvée chez elle, grièvement blessée, après avoir été torturée. Les meurtriers ont mis la main sur les objets d'art et sur le contenu du coffre-fort de la victime.

Le commissaire Roy Grace est mis sur l'affaire ; il découvre qu'il y a un objet spécial que les malfaiteurs cherchaient avant toute chose : une montre qui ne marche plus. Cette recherche ciblée n'est pas anodine. En effet, il s'agit d'une montre de la marque Patek Philippe qui contient un code révélant un message sur le meurtre de 1922. Bien entendu, le commissaire Grace découvrira la vérité sur l'affaire. Mais je vous laisse la surprise.

Le style de ce roman vous encouragera à poursuivre la lecture. Le livre contient 125 chapitres, tous plutôt courts (5 à 6 pages) et rares sont ceux qui dépassent ce cap. Et comme beaucoup de films américains, le lecteur ou le spectateur est captivé par les fréquents changements de points de vue.

Ce livre vous plaira certainement. Je vous souhaite une lecture agréable.

Carl Evertse

Nous avons fait l'acquisition d'une trentaine d'ouvrages grâce à la subvention accordée à la bibliothèque par le conseil municipal. N'hésitez pas à venir emprunter nos nouveautés !

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h à 18h.

COTE CULTURE

Les Chaudonnes

Prochain Apéro littéraire le vendredi 23 janvier 2026 dans la salle polyvalente, à 18h.

Ciné7

Le Ciné7 nous offre régulièrement une belle programmation mise à jour sur le site de la commune chauzon.fr dans la rubrique **Agenda** et en page d'accueil.

LES CLAVEAUX CACHES

Afin de compléter le diaporama sur les claveaux publié sur le site de la commune, nous faisons appel aux propriétaires dont les cours ou les façades sont ornées de claveaux auxquels il nous est impossible d'accéder. Si vous acceptez que nous venions les photographier pour les ajouter au diaporama existant, nous vous en serons reconnaissants. Faites-vous connaître auprès de notre secrétariat. Merci d'avance à ceux qui répondront à cet appel.

ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Chauzon. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Chauzon, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune. **Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?**

- Le vote se fera sur une ou plusieurs **listes non modifiables de candidats** : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.**
Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Date limite d'inscription sur liste électorale : le 04 février 2026 pour les inscriptions en ligne et le 06 février 2026 pour les inscriptions au format papier en mairie.

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés

Josiane Cabrol, le 6 octobre 2025, à l'âge de 79 ans

Raymond Pivot, le 6 janvier 2026, à l'âge de 83 ans

Sauro Soprani, le 8 janvier 2026, à l'âge de 67 ans

Ils se sont dit Oui

Nicolas Auzas et Joseph Abadinas Pangyarihan le 11 octobre 2025

ET TOUJOURS, LES NUMEROS UTILES

Mairie de Chauzon 25 A place de la mairie 07120 Chauzon

Téléphone 04 75 93 97 65 – 07 88 18 45 95

secretariat@chauzon.fr

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16, rue des Abeilles, 07150 Vallon Pont d'Arc Tél : 04 75 37 61 13

<http://www.cc-gorgesardeche.fr/>

Site sur lequel vous trouverez également le dernier bulletin de l'Interco :

France Services

Permanences les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h 16, rue des Abeilles

CC Gorges de l'Ardèche 07150 Vallon Pont d'Arc Téléphone : 04 75 38 46 81

vallon-pont-d-arc@france-services.gouv.fr

Maison de santé

Place de la Petite Vitesse, 07120 Ruoms Téléphone : 04 28 40 00 88

<https://www.sante.fr/maison-de-sante-l6223-3/ruoms/maison-de-sante-des-trois-rivieres>

Infirmières

Les infirmières ont toutes un numéro personnel. Contacter la maison de santé pour les obtenir.

Pharmacies Pharmacie LAGERGE 2, rue Alphonse Daudet

Téléphone : 04 75 39 60 17 <https://lagerge.aprium-pharmacie.fr/>

Pharmacie TAULEIGNE

10, Place du Général de Gaulle 07120 RUOMS

Téléphone : 04 75 39 62 39

Centre d'incendie et de secours

Composer le 18

Centre antipoison

Appeler au 04 72 11 69 11

Alcool assistance

Contact 06 19 78 69 31 – alcoolassist07@sfr.fr

Gendarmerie Nationale

18, avenue de la Gare 07120 Ruoms (permanence le vendredi matin) Tél : 04 75 39 61 09

3 place de l'Ancienne Gare, 07150 Vallon-Pont-d'Arc

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Tél : 04 75 88 02 10

Lorsque ces structures sont fermées, un renvoi d'appel vers Privas est automatiquement enclenché.

Toutes les informations concernant la commune (et les alentours) sont régulièrement mises à jour sur le site chauzon.fr